



Contre la criminalisation de l'action citoyenne Soutien à Florimond GUIMARD, professeur des Ecoles à Crest (Drôme)



L'école est finie, les professeurs sont donc à disposition de la police et de la justice...

Mercredi 7 juillet 2021 à 9h, Florimond GUIMARD, professeur des Ecoles à Crest (Drôme), est convoqué à la Brigade de gendarmerie de Valence (2 Avenue de la Marne).

Il est "soupçonné d'avoir commis ou tenté de commettre l'infraction d'organisation d'une manifestation non déclarée", punissable par le code de la sécurité intérieure de 6 mois d'emprisonnement et de 7 500 € d'amende.

L'historique

Depuis plusieurs années, la question des **rythmes scolaires** anime la communauté éducative de la **ville de Crest** (26). En effet, certaines des 5 écoles de la ville fonctionnent sur 4 jours hebdomadaires quand d'autres sont à 4 jours et demi.

Cela occasionne évidemment **des complexités quotidiennes pour tout le monde** : parents d'élèves, enseignant-es, associations locales, élèves...

Les faits

Cette année encore, les 5 conseils d'école (enseignant-es/parents d'élèves/mairie) ont exprimé leur souhait de voir **harmoniser les horaires scolaires sur l'ensemble des écoles de la ville**.

Comme la mairie de Crest a l'habitude de peu se soucier des votes des conseils d'école, après deux ans de galère, parents d'élèves et enseignant-es ont décidé de se mobiliser.

Le 27 avril 2021, 100% des professeurs des écoles de Crest sont en grève. Réunie avec des parents d'élèves et autres citoyens en assemblée générale ce jour-là, ils et elles décident collectivement et spontanément de **défiler dans les rues de la ville**. Ainsi, 200 personnes environ prennent le chemin de la mairie, sans aucun débordement (sur place, le Maire ne daigne pas recevoir de délégation).

Les suites

Depuis, malgré la légitimité de cette mobilisation s'appuyant sur les votes des conseils d'école, malgré le **désaveu cinglant en CDEN** (Conseil Départemental de l'Education Nationale) par deux fois en avril et en juin 2021, l'Inspection académique a décidé d'entériner les horaires scolaires portés par la mairie de Crest.

La répression

L'affaire aurait pu en rester là, mais il faut croire que **ne pas respecter la volonté démocratique exprimée dans les conseils d'école ne suffit pas**, il faut aussi faire un exemple, intimider les contestataires, et pour cela cibler des « leaders ». **Comme si en coupant des têtes, on pouvait museler l'engagement citoyen pour plus d'égalité sur le territoire, à commencer par l'Ecole.**

**Contre la volonté d'intimider le mouvement social
pour la liberté d'expression et de manifestation
Rassemblement de soutien mercredi 7 juillet à 9h
à la Brigade de Gendarmerie de Valence
à l'occasion de la convocation de Florimond GUIMARD**

Valence le 4 juillet 2021